

ANNEE 2026

**SEANCE PUBLIQUE
DU 27 AVRIL 2026**

Délibération n°

2026021

Date de convocation : 23/04/2026

Date d'affichage : 29/04/2026

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents :	22
Pouvoirs :	1
Nombre de votants :	23

Vote : 23

Le budget prévisionnel 2026
du budget général
est adopté

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le

ID : 064-216401000-20260427-D_2026021-DE

L'an deux mille vingt-six, le 27 avril à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, située à la mairie de Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le maire, le jeudi 23 avril 2026, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Yannick BASSIER, Maire & Ms Frédéric ETCHEGARAY, Philippe ENSALES, Bernard COMBES, M. Arnaud PAVLOVSKY, Christian GARRIGUES, Lucas MIRAMONT, Jean-Baptiste HALTY, François PERROY, Olivier PEREZ, Michel VARNIER, Christian PERNOT.

Mmes Emmanuelle DALLET, Fleur BEYRIS, Marie GRABET DIT BOUCHET, Valérie ETCHART, Guénael LE CAM, Nathalie HARAN, Karine MONTEILLET, Karine GASSUAN, Sophie ANDRAULT, Fabienne ROMATET-GOOS.

Absent – e - s excusé e s : Mme Carole NAZABAL (pouvoir à Mme Fleur BEYRIS).

Secrétaire de séance : Mme Emmanuelle DALLET

**O.J n°2.2 : Vote du budget primitif
pour l'exercice 2026
Budget général**

Rapporteur : Monsieur le maire

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants et L.2311-1 à L.2343-2 ;

Considérant que le projet de budget primitif 2026 a été débattu lors de la commission finances qui s'est réunie le jeudi 16 avril 2026 ;

Il est exposé le contenu du budget en résumant les orientations générales et proposant un vote du budget par chapitre, pour la section de fonctionnement et la section d'investissement pour le budget principal de la commune de Bassussarry.

APRES avoir entendu les explications données,

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE de voter le budget primitif du budget général de la commune par chapitre, comme suit :

Prévisions	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 814 825.99	2 814 825.99
Investissement	1 475 042.56	1 475 042.56

Section de Fonctionnement :

▪ **Dépenses :**

Chapitres	Montants	Vote
Chap. 011	612 660.00	19 pour / 4 contre : Adopté à la majorité
Chap. 012	690 000.00	19 pour / 4 contre : Adopté à la majorité
Chap. 65	514 170.00	19 pour / 4 contre : Adopté à la majorité
Chap. 66	12 055.99	19 pour / 4 contre : Adopté à la majorité
Chap.67	23 140.00	19 pour / 4 contre : Adopté à la majorité
Chap. 023	719 840.00	19 pour / 4 contre : Adopté à la majorité
Chap. 042	242 960.00	19 pour / 4 contre : Adopté à la majorité

▪ **Recettes :**

Chapitres	Montants	Vote
Chap.002	492 910.06	23 voix pour → Adopté à l'unanimité
Chap. 013	8 200.00	23 voix pour → Adopté à l'unanimité
Chap. 70	13 246.31	23 voix pour → Adopté à l'unanimité
Chap. 73	233 734.00	23 voix pour → Adopté à l'unanimité
Chap. 731	1 538 700.00	23 voix pour → Adopté à l'unanimité
Chap. 74	179 668.98	23 voix pour → Adopté à l'unanimité
Chap. 75	348 351.64	23 voix pour → Adopté à l'unanimité
Chap. 76	15.00	23 voix pour → Adopté à l'unanimité

Section d'investissement :

▪ **Dépenses :**

Chapitres	Montants	Vote
Chap. 001	219 669.45	19 pour / 4 contre : Adopté à la majorité
Chap. 16	141 000.00	19 pour / 4 contre : Adopté à la majorité
Chap. 20	70 000.00	19 pour / 4 contre : Adopté à la majorité
Chap. 204	40 000.00	19 pour / 4 contre : Adopté à la majorité
Chap. 21	884 500.00 + RAR 69 873.11	19 pour / 4 contre : Adopté à la majorité
Chap. 23	50 000.00	19 pour / 4 contre : Adopté à la majorité

▪ **Recettes :**

Chapitres	Montants	Vote
Chap. 021	719 840.00	19 pour / 4 contre : Adopté à la majorité
Chap. 040	242 960.00	23 pour : Adopté à l'unanimité
Chap. 10	417 721.56	19 pour / 4 contre : Adopté à la majorité
Chap. 13	50 000.00 + RAR 44 521.00	19 pour / 4 contre : Adopté à la majorité

Fait à Bassussarry, le 27 avril 2026.

Le Maire,

Yannick BASSIER



Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le



ID : 064-216401000-20260427-D_2026021-DE